

En naviguant sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer une navigation optimale et nous permettre de réaliser des statistiques de visites. ok En savoir plus

## Opération péage gratuit à Toulouse menée par des associations d'handicapés

Publié le 26.07.2014, 18h08

Plusieurs associations de handicapés ont réalisé samedi après-midi une opération "péage gratuit" au poste de Toulouse sud sur l'autoroute A61 en provenance de Narbonne pour protester contre les "reculs gouvernementaux" en matière d'accessibilité des lieux publics, a-t-on appris auprès d'un porte-parole.

Les manifestants, une quarantaine selon les gendarmes, cinquante dont beaucoup en fauteuil roulant selon le porte-parole de l'association des paralysés de France (APF), ont levé les barrières pour permettre aux automobilistes de passer gratuitement.

L'opération a duré 1h30 en milieu d'après-midi sans incident, ont indiqué les manifestants et les forces de l'ordre, interrogés par téléphone.

Dans un tract remis aux vacanciers, les associations de handicapés ont dénoncé "le projet d'ordonnance du gouvernement" qui "détricote" la loi de 2005 prévoyant une mise aux normes d'accessibilité des lieux publics et des transports en 2015 "en reportant cette obligation aux calendes grecques"

Selon les manifestants le Conseil d'Etat donnera son avis sur le projet d'ordonnance à la fin juillet, et le projet devrait être présenté devant le Conseil des ministres au mois d'août.

L'ordonnance prévoit de nouveaux délais pour rendre accessibles aux handicapés les lieux publics et les transports: des délais qui pourront suivant les cas atteindre 3 ans ou 6 ans pour les établissements recevant du public et jusqu'à neuf ans pour "le transport ferroviaire, le patrimoine complexe et l'Etat"

Les principales associations du handicap ont été consultées pour la rédaction de l'ordonnance. Mais les nouveaux délais prévus ont provoqué la colère de certaines, notamment l'Association des paralysés de France (APF).

Fermer

À LA UNE: